

---

# COMMISSION 4 : FINANCES, CITOYENNETÉ, MOYENS DES SERVICES

## POLITIQUE 41 - FINANCES, MOYENS DES SERVICES

### 41-5 SEMBREIZH - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous, le rapport d'activité 2020 de la Sembreizh (ex Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne - Semaeb).

#### I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

##### 1- Objet et historique de la création

La Sembreizh a pour objet « d'étudier et d'entreprendre, principalement dans la région Bretagne, des opérations d'aménagement et de construction de toute nature, de gérer des services et équipements publics ou privés, et plus généralement d'exercer toute action participant au développement de la vie économique et sociale ». Jusqu'à présent, la production de la société se répartissait selon 3 types principaux de prestations :

- réalisation d'opérations de superstructures en mandat principalement pour le compte de la Région mais également pour d'autres clients publics et privés ;
- réalisation d'opérations d'aménagement (principalement en concession) essentiellement dans les Côtes d'Armor, avec un réel potentiel compte tenu des études et contacts en cours ;
- autres activités accessoires : études et prestations de services.

La Sembreizh a décidé de poursuivre sa diversification et son positionnement dans le domaine du développement durable et des énergies renouvelables.

##### 2- Répartition du capital

Le conseil d'administration du 27 janvier 2020 a validé le dossier d'augmentation de capital de la Sem d'un montant de 5,4 M€ afin de créer la Foncière – BreizhCité – d'acquérir les titres de SAFIDI dans Eilan, et enfin de pourvoir à ses besoins financiers propres pour des opérations nouvelles.

Au 31 décembre 2019, le capital de la Sembreizh s'élève donc à 11 368 848,40 €.

Les collectivités territoriales représentent 82,18 % des actions (Département d'Ille-et-Vilaine : 0,70 % des actions pour un total de 79 679,60 €).

La répartition des actions ainsi que les participations de Sembreizh dans différentes filiales figurent en annexe.

#### II – ACTIVITE DE LA SEM EN 2020

Les principaux éléments du rapport d'activité présenté par la société sont les suivants :

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19. Les démarches engagées en 2019 en vue de la dématérialisation ont permis aux équipes de maintenir une activité pendant les différentes périodes de confinement. Le parc informatique

---

a été adapté et les moyens matériels ont été développés afin de permettre le travail à distance. Cette période a été l'occasion de mettre en place le télétravail.

Ainsi, l'activité s'est maintenue, et les projets engagés ont abouti.

Le plan stratégique pour la période 2020-2025 a été présenté et approuvé. L'activité de Sembreizh se développera vers les thématiques suivantes :

1. Le mandat confié par la Région pour la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement sur le patrimoine immobilier régional ;
2. Centralités et Territoires ;
3. Développement économique ;
4. Maritimité ;
5. Le patrimoine régional autre que le mandat ;
6. Transition énergétique ;
7. Tourisme social et solidaire.

Les opérations engagées en propres en 2018/2019 se sont poursuivies en 2020. Le bâtiment pour l'entreprise FURIC (la Compagnie bretonne), réalisé dans le cadre d'un contrat de promotion immobilière, a été livré en janvier 2020.

Prise de participation dans la SAS BREIZH CITE le 13/11/2020 ;

Rachat des titres de SAFIDI le 26/11/2020 ;

Nouveaux locaux pour l'Agence finistérienne à Brest, en location ; l'emménagement s'est effectué en septembre 2020.

### **III - SITUATION FINANCIERE**

La particularité des comptes de la Sem tient à la spécificité de son activité en tant que mandataire ou concessionnaire pour le compte de collectivités territoriales au premier rang desquelles la Région Bretagne, son actionnaire principal. Le bilan distingue les comptes relevant du fonctionnement propre de la Société, mais aussi ceux concernant les mandats et les concessions, et chaque type d'activité a son équilibre propre.

#### **Le compte de résultats :**

Le résultat net s'établit à 664 K€ contre 819 K€ en 2019 en baisse par rapport à l'exercice précédent. Le total des produits s'élève à 7 477 K€ (contre 7 029 K€ en 2019) et le total des charges à 6 814 K€ (contre 6 210 K€ en 2019).

#### **Les produits :**

En fonctionnement, les produits d'exploitation pour l'année 2020 s'élèvent à 6 310 K€ (6 803 K€ en 2019) en baisse de 493 K€, soit - 7,25 %.

Le chiffre d'affaires net s'élève à 6 105 K€ (6 462 K€ en 2019), en baisse de 5,52 % par rapport à 2019. Cette baisse s'explique principalement par le poste « autres produits accessoires » où figurait, en 2019, le produit d'indemnités diverses suite à des interruptions de procédures.

#### **Parmi les postes les plus importants de produits, on relève :**

La rémunération pour l'ensemble des mandats superstructure s'élèvent à 5 041 K€, stable par rapport à 2019 (4 965 K€), et représente 82,57 % du chiffre d'affaires. Le marché de mandat de la Région pour les opérations lycées et hors lycées représente 99,72 % de ce volume.

---

Les rémunérations liées aux études et prestations d'AMO superstructures s'élève à 498,5 K€.

En aménagement, les rémunérations liées aux concessions et études s'élèvent à 187 K€.

Le montant des loyers et charges relatif au bail signé avec la Région concernant l'immeuble des Galaxies est stable et s'élève à 193 K€.

Les autres transferts de charges refacturées (remboursements de frais postaux, assurances, formations, honoraires, taxe foncière des Galaxies, salaires des collaborateurs mis à disposition, prestations BreizhImmo et Cobiogaz, avantages en nature prélevés aux salariés) s'élèvent à au total à 245 K€.

### **Les charges :**

En 2020, le montant des charges d'exploitation s'élève à 5 819 K€ (5 796 K€ en 2019) sont restés stables.

Les dépenses de personnel (salariés et mis à disposition) représentent 68,06 % des charges de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement ainsi que les prestations externes et honoraires se rapportant à l'activité s'élèvent à 1 411 K€ (1 660 K€ en 2019).

Le montant total des honoraires et prestations liées directement à l'activité des projets s'élève à 303 K€ (294 K€ en 2019), dont les prestations et appui du contrat de réseau SCET (104 K€), la sous-traitance sur l'étude de Pontivy et l'AMO de Bréquigny (22 K€).

Les autres dépenses de fonctionnement et moyens généraux (locations, charges locatives et entretien, fluides, assurances, téléphonie, courrier, cotisations diverses, communication, remboursement de frais de déplacement, etc.) s'élèvent à 770 K€ pour l'ensemble des sites Rennes, Brest, Saint-Brieuc et Lorient. Ces dépenses ont progressé globalement de 11,27 % par rapport à 2019 (692 K€), à un rythme cependant très inférieur à celui du chiffre d'affaires, et malgré l'augmentation du nombre de salarié.es. Les raisons en sont les suivantes : location-entretien de véhicules supplémentaires, frais de maintenance liés à la migration du système informatique, mise en place des nouveaux contrats d'hébergement des données.

Les impôts et taxes s'élèvent globalement à 262 K€ (215 K€ en 2019).

Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation s'élèvent globalement à 229 K€ (251 K€ en 2019).

Le résultat d'exploitation s'élève à 987 K€ (1 001 K€ en 2019), en baisse du fait de la diminution des recettes compte tenu du ralentissement provoqué par la pandémie et ce malgré la maîtrise des charges de fonctionnement.

Malgré un résultat financier toujours négatif de - 74 K€ (contre - 31 K€ en 2019), le résultat courant avant impôts passe ainsi de 970 K€ en 2019 à 913 K€ en 2020 grâce au maintien de l'activité de la société conjuguée à la bonne maîtrise de ses charges depuis 2017.

Le résultat net d'impôt de l'exercice s'établit ainsi à 664 K€ (819 K€ en 2019, 465 K€ en 2018).

### **Le bilan :**

Les principales immobilisations 2020 (+ 273 K€) se rapportent aux dépenses de travaux des locaux de l'agence du Finistère (155 K€), au renouvellement de mobilier des agences finistérienne et morbihannaise et l'achat de 29 ordinateurs portables pendant la période du confinement (renouvellement prévu et télétravail).

---

Il y a eu trois cessions exceptionnelles d'actif en 2020, pour un montant de 15 K€ (3 véhicules repris par le concessionnaire (valeur brute 59 K€), remplacés par 3 contrats de Location Longue Durée).

Suite à l'augmentation de capital (+ 5 000 K€) en septembre 2020, les capitaux propres s'élèvent à 12 285 K€.

**Les dettes :**

L'endettement propre de la société est nul, le dernier remboursement des emprunts ayant été effectué en mars 2018.

Sembreizh a cependant reçu une avance en compte courant d'associé versée par la Région Bretagne (550 K€) destinée à financer les travaux d'aménagement des anciens locaux de GAD pour permettre une solution d'accueil provisoire à l'entreprise Mowi. L'avance sera remboursée à la Région après le rachat par l'EPF de Bretagne de l'ensemble immobilier pour un montant évalué par un expert (délai maximum 24 mois, rémunérée au taux annuel de 0,50 %).

La société n'a pas d'autre dette bancaire.

Le total du bilan actif-passif (hors mandats, concessions et opérations propres) est de 57,6 M€.

**Synthèse :**

***En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2020 de la Sembreizh, est présenté à l'Assemblée départementale.***

**En conclusion, je vous propose :**

***- d'approuver le rapport d'activité 2020 de la Sembreizh.***

LE PRESIDENT

**Jean-Luc CHENUT**